

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 06/11/23

Présents : MM. R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (CD), S. PILLE-MONT(CDA), P. DUPIN (en visio), L. JOUBERT (Vice Président), J.P LEDUC (Président) MME RUPERT.

Absents excusés :

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission rappelle qu'elle n'acceptera pas de report de match pour manque de licences.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

SUSPENSIONS DE TERRAINS U16

D3-C DU 04/06/2023

50817.2 CLAYES SS/BOIS USM 1 / MESNIL ST DENIS ASL 1

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches dont 3 fermes** pour l'équipe 1 des CLAYES SS/BOIS évoluant en D3-C.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

U16 D3-B DU 26/11/2023

25893403 CLAYES SS/BOIS USM 21 / BOUGIVAL FOOT 21

U16 D3-B DU 17/12/2023

25893410 CLAYES SS/BOIS USM 21 / BOIS D'ARCY AS 21

Pour connaître toutes les caractéristiques obligatoires du nouveau terrain à respecter ,veuillez vous référer au journal précédent (YF 1772).

FUTSAL

D1-U DU 16/03/2023

52266.2 CBPS 78 1 / LA CUATRO FC 1

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **4 matches dont 2 fermes** pour l'équipe SENIORS FUTSAL de CBPS évoluant en D1.

Cette suspension sera effective pour le début de saison 2023/2024.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

FUTSAL D1-U DU 16/11/2023

26923113 C.B.P.S. 78 1 / ROSNY S/S CSM 1

Ce match se jouera le 18/11/2023 à 19h

FUTSAL D1-U DU 07/12/2023

26923131 C.B.P.S. 78 1 / MONTESSON US 1

Ce match se jouera le 09/12/23 à 19h et non le 07/12/23.

Le club nous a indiqué son gymnase de repli pour les 2 matchs.

La Mairie nous a confirmé les dates et l'adresse :

Gymnase Evariste Galois 9 rue du Bas de la Plaine SARTROUVILLE.

La Commission constate que la distance de 10 km est respectée et donne son accord.

SENIORS

SEN D5-A DU 26/03/2023

25139107 POISSY AS 3 / VAUXOISE ES 2

Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches fermes** pour l'équipe 3 de POISSY évoluant en D5-A.

Le club de POISSY FC récupérant les droits de POISSY AS, cette suspension est applicable à l'équipe 3 de POISSY FC.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 03/12/2023

25890248 POISSY FC 3 / INTERFOOT 78 1

SEN D4-A DU 14/01/2024

25890259 POISSY FC 3 / ACHERES FC 1

SEN D4-A DU 04/02/2024

25890284 POISSY FC 3 / BUCHELOISE AS 2

SEN D4-A DU 17/03/2024

25890298 POISSY FC 3 / FEUCHEROLLES USA 1

SEN D4-A DU 07/04/2024

25890324 POISSY FC 3 / AUBERGENVILLE FC 2

Pour connaître toutes les caractéristiques obligatoires du nouveau terrain à respecter ,veuillez vous référer au journal précédent (YF 1772).

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

SENIORS

D4-C ELANCOURT OSC 3

FORFAITS NON AVISES 3EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS

D4-C DU 05/11/2023

25891304 ELANCOURT OSC 3

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

U14

D4-E DU 04/11/2023

27224489 LE CHESNAY 78 FC 22

FORFAIT COUPES NON AVISÉS

U18

CY 05/11/2023

27453649 ST ARNOULT FC 78 21
27453653 RAMBOUILLET YVELINES 22
27453663 VERNEUIL S/SEINE US 21

FORFAIT COUPES AVISÉS

U18

CY 05/11/2023

27453665 COIGNIERES FC 21

MATCHES REMIS A JOUER LE 19/11/2023

VETERANS

D2-A

25895938 MEULAN/ASFG/JUZIERS 31 / MONTESSON U.S. 31

D2-B

25896136 BEYNES F.C. 31 / MONTIGNY LE BX AS 31

D5-C

27185515 AUTEUILLOIS AS 31 / FCFF 31

U18

D2-A

25888266 AUBERGENVILLE F.C 21 / ACHERES C.S. 21

U16

D4-C
27238703 LOUVECIENNES A.S. 21 / MONTESSON U.S. 23

A JOUER LE 25/11/2023

U14

D4-B
25883434 HOUILLES AC 25 / CHANTELOUP LES VIGNES US 21

A JOUER LE 02/12/2023

FUTSAL

D1-A
26923087 MUREAUX OFC 1 / PERRAY FOOT ES 1

A JOUER LE 10/12/2023

VETERANS

D1-A
25928270 MUREAUX O.F.C. LES 31 / BONNIERES FRENEUSE 31
25928272 GUERVILLE ARNOUVILLE 31 / PECQ US LE 31

D5-A
27184963 VILLENES ORGEVAL 32 / JUZIERS/ASFG/MEULAN 32

D5-D
25897240 POIGNY LA FORET US 32 / COIGNIERES F.C. 32

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D1-A
26910661 MUREAUX O.F.C. LES 2 / HARDRICOURT US 2

D3-B
26914365 MAISONS-LAFFITTE F.C 1 / CELLOIS CS 1

D5-C
27164881 FCFF 2 / FOURQUEUX A.S. 1

VETERANS

D4-B
25896784 CROISSY U.S. 32 / MAISONS-LAFFITTE F.C 32

U18

D1-A
26953586 PLAISIROIS F.O. 21 / BAILLY NOISY SFC 21

D2-A
25888270 A.S. BUCHELOISE 21 / SARTROUVILLE ES 21

D2-B
25892406 ST GERMAIN EN LAYE 21 / VELIZY ASC 21

YVELINES FOOTBALL N° 1777

D3-B
27235750 ANDRESY F.C. 21 / CHAMBOURCY ASM 21

D3-C
27235863 CROISSY U.S. 21 / VOISINS F.C. 22
27235868 VOISINS F.C. 22 / ETANG ST NOM ES 21

U16

D4-A
27236735 JUZIERS F.C. 21 / ISSOU AS 21
27236736 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / ENT.EPONE MEZ. 21

COURRIERS

LA COMMISSION RAPPELLE QUE POUR TOUT COURRIER LES NUMEROS DE MATCH, DIVISION ET POULE DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SOUS PEINE D'AMENDE.

550196 ST GERMAIN EN LAYE FC

Courrier du club pour demander une réorganisation des horaires pour le dimanche 12.11.23 :

- VET D3-A à 9h30 contre VERNEUIL S/SEINE US 31
- U16 D2-A à 11h30 contre ROSNY S/SEINE CSM 21
- SEN D5-C à 13h30 contre MAISONS-LAFFITTE FC 2
- COUPE GAMBARDELLA à 15h30

**En attente de la décision de la Ligue de Paris.
Le délai étant court la Commission dit match SENIORS à jouer le 10/12/2023 si la Coupe ne peut se jouer à 15h30.
La Commission donne son accord pour que les U16 D2-A jouent à 11h30.**

526858 BAILLY NOISY SFC

Courrier de BAILLY NOISY, concernant le match de U16 D4-B du 22/10/2023.

27343082 CARRIERES GRESILLONS 22 / BAILLY NOISY SFC 23
Le club de CARRIERES GRESILLONS, n'ayant fourni ni arrêté municipal, ni liste de matchs à reporter, perd la rencontre pour erreur administrative, 0 point, 0 but (Article 20.5 du RS du DYF).

DEMANDES SENIORS

D2-A DU 17/12/2023

25880993 MAULOISE US 1 / VALLEE 78 FC 1

Demande de MAULOISE pour avancer le match au 10.12.23.

La Commission est dans l'attente de l'accord écrit de VALLEE.

VETERANS

D5-C DU 12/11/2023

27185522 MONTIGNY LE BX AS 2 / BEYNES FC 2

Demande de MONTIGNY pour reporter la rencontre au 10.12.23 car la ville organise une course pédestre « Parcourir Montigny » et les voies d'accès aux équipements sportifs seront neutralisés.

Refus de BEYNES car le club sera mobilisé sur l'organisation du tournoi de Noël pour les enfants.

MONTIGNY propose ensuite le 07.01.24.

Refus de BEYNES pour cette 2ème proposition et accepte la 1ère date proposée du 10.12.23.

La Commission donne son accord pour le 10/12/2023.

U14

D4-D DU 02.12.2023

25895579 FOURQUEUX AS 21 / CROISSY US 22

Demande de FOURQUEUX pour avancer l'horaire du match de 14h à 13h30 car il y a de nombreux matchs à domicile ce jour-là.

Accord de CROISSY.

La Commission donne son accord.

D4-E DU 18.11.2023

27224471 VELIZY ASC 21 / FCFF 22

Demande de VELIZY pour reporter cette rencontre à une date ultérieure car, comme chaque année, le club est mobilisé pour organiser une manifestation qui lutte contre la leucémie (les bénéficiaires sont reversés à l'association Laurette FUGAIN).

En attente de l'accord écrit de FCFF 22.

La Commission vous demande fournir un justificatif et vous rappelle qu'un tel événement est prévu largement à l'avance chaque année et vous demande de prévenir le DYF plus tôt.

CY DU 11.11.2023

27481923 PLAISIROIS FO 22 / VAUXOISE ES 21

Demande de PLAISIROIS pour décaler l'horaire du match de 14h à 15h30 car il y a 3 rencontres de programmées aux Peupliers (Stade Giroux fermé) :

- U15 R2 à 13h
- CY U14 à 15h30
- SEN F à 18h

La Commission donne son accord.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'ASTREINTE DE LA LIGUE EST RÉSERVÉE AUX MATCHES DE LIGUE ET NE GÈRE DONC PAS LES PROBLÈMES DE FMI DES MATCHS DU DISTRICT.

LA TABLETTE DOIT ÊTRE À L'HEURE ET À LA DATE DU JOUR ET DISPOSER DE LA DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE.

UNE CONNEXION WIFI N'EST PAS NÉCESSAIRE LE JOUR DU MATCH À CONDITION D'AVOIR RECUPÉRÉ LES DONNÉES DE LA RENCONTRE (ANNEXE 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

SENIORS

D1-A DU 05/11/2023

26910660 MAUREPAS AS 1 / CONFLANS F.C. 2

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CY U18

POULE UNIQUE DU 05/11/2023

27453654 CARRIERES S/SEINE US 21 / MONTIGNY LE BX AS 21

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE-B DU 16/10/2023

27330138 BAILLY NOISY SFC 1 / RC ARGENTEUIL

Pris note du rapport de BAILLY NOISY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDES DE RAPPORTS

U18

D1-A DU 29/10/2023

26953585 LIMAY ALJ 21 / MARLY LE ROI U.S. 21

Pris note du rapport de MARLY LE ROI.

RAPPEL : La Commission demande à LIMAY un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D3-B DU 22/10/2023

27235745 CARRIERES S/SEINE US 21 / ANDRESY F.C. 21

RAPPEL : La Commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

SENIORS FUTSAL

D1-A DU 31/10/2023

26923103 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / C.B.P.S. 78 1

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission demande à JOUARS un rapport sur la non utilisation de la FMI.

TIRAGE DES COUPES

EN CAS DE PROBLÈME DE DISPONIBILITÉ DE TERRAIN, LA COMMISSION INVERSERÀ LES RENCONTRES.

Le tirage suivant est en ligne sur le site internet et Footclubs :

COUPE DES YVELINES

2EME TOUR

U18

Dimanche 19 Novembre 2023 à 13h00

Exempts :

* GUERVILLE ARNOUVILLE 21

YVELINES FOOTBALL N° 1777